

Office fédéral de l'énergie

Par mail :

verordnungsrevisionen@bfe.admin.ch

Personne de contact:

Laurianne Altwegg | l.altwegg@frc.ch

Lausanne, le 9 juillet 2026

Consultation concernant l'ordonnance sur une réserve d'électricité (OIREI)

Madame, Monsieur,

La Fédération romande des consommateurs (FRC) vous remercie de l'avoir associée à la consultation relative à la modification de l'ordonnance sur une réserve d'électricité (OIREI) et vous prie de trouver sa position ci-après.

La FRC soutient le maintien d'une réserve d'électricité, qui constitue un instrument important pour renforcer la sécurité de l'approvisionnement en Suisse. Le coût de cette réserve reste modeste pour les ménages – environ 18 francs par an pour une consommation moyenne – au regard des conséquences économiques et sociales qu'entraînerait une pénurie prolongée d'électricité.

Le financement prévu nous paraît équilibré. Les entreprises fortement consommatrices d'électricité peuvent bénéficier d'un remboursement partiel des coûts, à condition de contribuer elles-mêmes à la sécurité d'approvisionnement en participant à la réserve liée à une réduction de la consommation. Ce mécanisme est à la fois proportionné et incitatif,

FÉDÉRATION ROMANDE DES CONSOMMATEURS

Indispensable et indépendante, la FRC est la plus grande association de défense des consommateurs en Suisse

Rue de Genève 17 | CP 6151 | 1002 Lausanne | Tél. 021 331 00 90 | frc.ch/contact | **frc.ch**

puisque'il tient compte de la situation particulière des gros consommateurs tout en les associant à l'effort collectif.

En vous remerciant de prendre en compte notre position, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Fédération romande
des consommateurs

Sophie Michaud Gigon
Secrétaire générale

Laurianne Altwegg
Responsable
Environnement et
Energie